

# PRÉVENTION DES RISQUES ET PREMIERS SECOURS EN NATURE

## Formation "Préventeur Secouriste en Nature"

Une formation conçue pour des professionnel-es qui accueillent du public en nature.

### OBJECTIFS

- Se situer en temps que préventeur-trice et secouriste dans sa structure.
- Identifier et prévenir les risques dans le cadre des activités de plein air.
- Intervenir face à une situation d'accident.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation adaptée à la réalité de terrain des participant-es.

- Apports théoriques et pratiques,
- Outils ludiques,
- Échanges, travaux en sous-groupe,
- Mises en situation...

Plateforme E-learning, accessible pendant 1 an.



Virginie Abguillerm

Formatrice certifiée, spécialisée dans la prévention des risques en nature.

Contact:

virginie.abguillerm@stoporisk.fr  
06 60 40 38 51



### 2 MODALITÉS D'ORGANISATION

#### FORMATION PRESENTIELLE

Aucun Pré-requis

#### EFFECTIF

- 4 à 12 stagiaires

#### DUREE

- 14 h

#### TARIF

- 1400 euros/groupe

#### LIEUX

- Sur les lieux d'activités des professionnel-les ou dans des lieux similaires.
- Possibilité de formation 100 % en extérieur.

#### FORMATION MULTI-MODALE

#### DUREE

- 4 h, E-Learning
- 7 h, Pratique pour 12 stagiaires

#### TARIF

- 1200 euros/groupe

### INTERVENANTE ÉVALUATION

Remise d'une attestation de formation et d'un certificat de réalisation.

## CONTENUS

- Prévention des risques en milieu naturel : Enjeux et Méthodologie.
  - Comprendre les enjeux majeurs liés à la prévention des risques: Les Impacts sur la sécurité des participant-es, le bien-être des professionnel-les, la réputation de l'organisateur...
  - Identifier et analyser les risques liés aux activités en nature (faune, flore, conditions météorologiques...).
  - Participer à la maîtrise des risques grâce à la mise en place de mesures de prévention.
- Intervention sur une situation d'accident dans le cadre professionnel.
  - Repérer les dangers persistants .
  - Examiner, Faire alerter, Informer.
  - Connaître et appliquer les dispositifs d'urgence de l'entreprise.
- Gestes de secours face à :
  - une hémorragie,
  - un étouffement total et partiel,
  - l'inconscience,
  - un arrêt cardio-respiratoire et l'utilisation d'un défibrillateur,
  - un malaise, une brûlure, un traumatisme, une plaie.

### ZOOM REGLEMENTAIRE

Article L4121-1 du Code du Travail : Obligation pour l'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs .

Ces mesures comprennent : Des actions de prévention des risques professionnels ; Des actions d'information et de formation ; La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

